



Rabat, le 25 SEP. 2025

**DECISION N° 25/09/2025 RELATIVE AU CONCOURS DE RECRUTEMENT
D'UN CADRE COMPTABLE**

**Le Directeur de l'Agence
Pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg**

Vu le Dahir n° 1-05-70 du 20 chaoual 1426 (23 novembre 2005) portant promulgation de la loi n° 16-04 relative à l'aménagement et à la mise en valeur de la Vallée du Bouregreg ;

Vu le décret n° 2-05-1514 du 22 chaoual 1426 (25 novembre 2005) pris pour l'application de la loi n° 16-04 relative à l'aménagement et à la mise en valeur de la Vallée du Bouregreg ;

Vu la circulaire du chef du gouvernement N° 24-2012 du 28 Rajab 1433 (19 juin 2012) relative aux procédures de recrutement dans les Etablissements publics ;

Vu le Statut du personnel de l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg (AAVB) et ses amendements ;

Vu la décision n° 01-01-2022/DG portant sur l'Organigramme de l'AAVB ;

Vu la loi des cadres de l'AAVB, au titre de l'année budgétaire 2025 ;

Vu les pouvoirs conférés au Directeur de l'AAVB ;

Vu les nécessités de service.

DECIDE

Article 1 :

Afin de satisfaire les besoins en capital humain, l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg, organise un concours de recrutement après présélection sur dossier, en vue de pourvoir au poste d'un cadre comptable.

Le tableau détaillé du profil est annexé à la présente décision, seuls les diplômes étatiques, en formation initiale et ceux disposant d'attestation d'équivalence délivrée par le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Formation Scientifique et de la Formation des Cadres ou disposant d'une copie du bulletin officiel reconnaissant l'équivalence de leur école sont éligibles.

Article 2 :

Le candidat doit être nationalité marocaine, âgé de 18 ans au moins et de 45 ans au plus à la date de recrutement.

Le dossier de candidature est constitué obligatoirement des pièces suivantes :

- ❖ Une demande manuscrite de participation au concours au nom du Directeur de l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg, portant le nom et prénom du candidat, son adresse, son adresse électronique, son numéro de téléphone, la spécialité et la signature du candidat ;
- ❖ Un Curriculum Vitae (CV) bien détaillé ;
- ❖ Une copie légalisée de la CIN ;
- ❖ Une fiche anthropométrique ;
- ❖ Une copie légalisée du Baccalauréat ;
- ❖ Une copie légalisée du ou des diplômes requis ;
- ❖ Le cas échéant, une copie légalisée de l'original de l'attestation d'équivalence ;
- ❖ Le cas échéant, tout document justifiant l'expérience demandée ;

Article 3 :

Les dossiers de candidature doivent parvenir à la Direction des Affaires Administrative et Financières de l'Agence sis à avenue prince héritier Salé sous pli fermé, ou par e-mail à l'adresse : recrutement-aavb-2022@bouregreg.gov.ma, avant le **10 OCT. 2025** (date incluse). La Direction des Affaires Administrative et Financières se chargera d'examiner les candidatures et de publier les résultats.

Tout dossier de candidature incomplet ou reçu hors délais ne sera pas pris en considération.

Les candidats répondant aux critères requis seront convoqués pour passer le concours, qui portera sur des sujets permettant l'évaluation de l'aptitude du candidat à remplir les missions afférentes aux postes à pourvoir.

Article 4 :

Un appel à candidature externe est lancé afin de pouvoir le poste suivant :

- ❖ Cadre comptable.
- ❖ L'appel à candidature est ouvert aux candidats externes justifiant les conditions suivantes :

Nombre de postes	Intitulé du poste	Diplôme	Nombre d'années d'expérience
1	Cadre Comptable.	Minimum Bac+3/Bac+4	Minimum 3 ans d'expérience. Une première expérience dans un cabinet d'expertise comptable est un atout.

Les candidats répondant aux critères requis pour participer au concours seront convoqués pour passer les épreuves écrites qui se dérouleront dans les locaux de l'AAVB.

Les candidats seront classés par ordre de mérite. Seuls les candidats retenus à cette étape passeront les épreuves orales.

La date exacte des épreuves écrites sera communiquée lors de la publication de la liste des candidats présélectionnés.

Article 5 :

Une commission désignée par le Directeur de l'AAVB se chargera d'examiner la validité des dossiers de candidature et de mener les épreuves écrites et orales des candidats.

Article 6 :

La liste des candidats retenus pour passer les épreuves écrites, la liste des candidats admis à passer les épreuves orales, la liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront affichées dans les locaux de l'AAVB et publiés sur :

- ✓ Le site de l'agence : www.bouregreg.com
- ✓ Le site des emplois publics : www.emploi-public.ma

Le Directeur

Pour le Directeur PI et PO
le Directeur Urbanisme
Signé : Zakaria EL KAIDI



Fiche de Poste
Intitulé de poste
Cadre Comptable
Rattachement hiérarchique
Chef de service comptabilité
Missions
<p>Le Cadre comptable a pour mission de réaliser l'imputation, l'enregistrement, le classement et les divers rapprochements nécessaires et d'assurer la production et l'analyse des comptes et états comptables.</p> <p>Il exerce ses prérogatives en conformité avec les exigences réglementaires, légales et du système documentaire en découlant, ainsi qu'avec les objectifs fixés par le Chef de Service Comptabilité. Il contribue ainsi à l'efficacité du Service Comptabilité et au bon fonctionnement de l'AAVB</p>
Activités
<ul style="list-style-type: none"> • L'imputation des opérations comptables et leur enregistrement sur des journaux divisionnaires informatisés ou sur papier; • La réception et l'enregistrement des différentes factures et justificatifs des mouvements de fonds; • La veille au respect des normes fiscales et légales qui régissent l'exécution des travaux comptables (qualité et intégrité du travail, respect des échéances...); • L'analyse des différents comptes confiés dans le cadre des procédures internes du Service Comptabilité; • La réalisation des différentes opérations de rapprochement; • La participation à l'établissement des différents états de synthèse mensuels et annuels (Bilan, CPC, ESG..); • La participation à la préparation des états de synthèse de fin d'exercice; • Le suivi des dossiers fiscaux : déclarations fiscales (TVA, IS ...etc.); • La réalisation des travaux comptables spécifiques (salaires, charges, déclarations fiscales...); • La collecte et l'édition des documents de synthèse concernant les informations financières de l'entreprise (amortissements, prévisions, régularisation,...); • La contribution à la digitalisation et l'automatisation des processus comptables; • Le suivi de la mise en place des recommandations des audits.
Compétences
<p>Compétences spécifiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise de la comptabilité générale • Connaissance des logiciels de comptabilité ; • Bonne maîtrise des outils de bureautique en particulier l'Excel ; • Rigueur, autonomie et intégrité. <p>Compétences comportementales: Engagement, éthique, adaptabilité, esprit de synthèse, réactivité et disponibilité, esprit d'équipe.</p>
Diplôme requis
Minimum Bac+3 / Bac+4 en Gestion, Finance, comptabilité ou équivalent
Ancienneté et expérience minimale requises
Minimum 3 ans d'expérience une première expérience dans un cabinet comptable est un atout

